



## faux document entièrement dactylographié présenté aux prud'hommes

Par **EFFATA11**, le **23/12/2020** à **10:44**

bonjour

Dans les conclusion transmises par mon employeur suite à l'engagement de ma procédure aux prud'hommes pour harcèlement, un faux document d'entretien d'évaluation entièrement dactylographié sans signature a été produit dans lequel je suis présenté comme un harceleur. Comment et ou dois je porter plainte pour dénoncer ce faux document ? Dois je le faire dans el cadre de la procédure ou avant ? Merci pour vos réponses

Cordialement

Par **P.M.**, le **23/12/2020** à **11:34**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas déposer plainte devant le Conseil de Prud'Hommes mais déjà faire écarter cette pièce des débats en argumentant...

Il serait toujours temps de déposer plainte après au pénal si vous obtenez satisfaction sans perurber la procédure civile...

Si vous avez un défenseur syndical ou un avocat, il faudrait voir le problème avec lui...

Par **EFFATA11**, le **23/12/2020** à **13:58**

Merci PM pour votre réponse. Je vais voir cela avec mon avocat. Joyeuses fêtes de noel à vous.